

Lycée Duplessis Mornay  
1, rue Duruy  
B.P. 330  
49408 SAUMUR Cedex

☎ 02.41.53.05.30  
✉ 02.41.53.05.31  
mail : cpe.0490040c@ac-nantes.fr

**DEMANDE D'AUTORISATION  
D'ABSENCE DE L'INTERNAT ENTRE 18h30 ET 20h30**

La pratique d'une activité extra-scolaire est tolérée entre 18h et 20h30 (sport, musique, code, permis...). Le retour est demandé à 20h30 au plus tard, au-delà, le repas ne pourra pas être pris au lycée. Le retour de l'élève se fera uniquement par la rue Duruy (entrée principale). Après 20h, l'élève devra sonner au porche où le veilleur de nuit pourra lui ouvrir.

Je soussigné(e) M ou Mme ..... parent de l'élève..... en classe de..... l'autorise à ne pas être à l'internat entre 18h et 20h30 : ..... (indiquez le ou les jours de la semaine concerné(s) et les horaires).

**Pour le motif suivant :**

.....  
.....

**Trajet de l'élève :**

(indiquez comment votre enfant revient au lycée et avec qui s'il doit rentrer après 20h30, ainsi que le numéro de téléphone de la personne qui le raccompagne)

.....  
.....

**Durée de l'activité :**

(précisez les dates et les horaires exacts ou mentionnez « année scolaire » si tel est le cas)

.....

Réservation d'un plateau repas :

- Oui
- Non

Signature des parents :

signature CPE :

NB : cet imprimé est à retirer uniquement auprès des CPE et doit leur être retourné par l'élève une semaine avant l'absence prévue.

Lycée Duplessis Mornay  
1, rue Duruy  
B.P. 330  
49408 SAUMUR Cedex

☎ 02.41.53.05.30  
✉ 02.41.53.05.31  
mail : cpe.0490040c@ac-nantes.fr

**DEMANDE D'AUTORISATION  
D'ABSENCE DE L'INTERNAT ENTRE 18h30 ET 20h30**

La pratique d'une activité extra-scolaire est tolérée entre 18h et 20h30 (sport, musique, code, permis...). Le retour est demandé à 20h30 au plus tard, au-delà, le repas ne pourra pas être pris au lycée. Le retour de l'élève se fera uniquement par la rue Duruy (entrée principale). Après 20h, l'élève devra sonner au porche où le veilleur de nuit pourra lui ouvrir.

Je soussigné(e) M ou Mme ..... parent de l'élève..... en classe de..... l'autorise à ne pas être à l'internat entre 18h et 20h30 : ..... (indiquez le ou les jours de la semaine concerné(s) et les horaires).

**Pour le motif suivant :**

.....  
.....

**Trajet de l'élève :**

(indiquez comment votre enfant revient au lycée et avec qui s'il doit rentrer après 20h30, ainsi que le numéro de téléphone de la personne qui le raccompagne)

.....  
.....

**Durée de l'activité :**

(précisez les dates et les horaires exacts ou mentionnez « année scolaire » si tel est le cas)

.....

Réservation d'un plateau repas :

- Oui
- Non

Signature des parents :

signature CPE :

NB : cet imprimé est à retirer uniquement auprès des CPE et doit leur être retourné par l'élève une semaine avant l'absence prévue.